

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2020-R-009

Séance du jeudi 13 février 2020

**Avis relatif au plan de gestion 2020 2024 de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du
Puy de Marmant**

Lors de la séance du 13 février 2020, le CSRPN a examiné le dossier relatif au plan de gestion de la RNR du Puy de Marmant.

Préambule

Le CSRPN souhaite souligner la qualité du plan de gestion de la RNR du Puy de Marmant qui lui est présenté.

Le document suit le plan type proposé pour les plans de gestion des RN, avec des développements appréciés sur plusieurs enjeux stratégiques pour la RNR.

Le diagnostic est complet, bien présenté, compréhensible (ex. : tableau récapitulant la réglementation de la RNR). Les tableaux synthétiques des enjeux et facteurs de réussite permettent d'avoir une vision d'ensemble de la RNR, des tenants et aboutissants du PG.

Le tome 0 présentant un résumé, en plus du sommaire, est particulièrement pertinent et utile pour donner un aperçu de la RNR, de ses enjeux éco-géologiques et des enjeux d'actions et de gestion.

Le CSRPN souligne l'intérêt pour la RNR de disposer d'un comité scientifique (éventuellement commun à d'autres RN).

Le CSRPN donne, en conséquence, un avis favorable à ce Plan de gestion de la RNR du Puy de Marmant, avec deux réserves et plusieurs recommandations.

Réserves à l'avis favorable du CSRPN

1. Le CSRPN souhaite un rééquilibrage des actions de connaissances écologiques de la RNR, de son fonctionnement (mécanismes et dynamiques), et de ses fonctionnalités biologiques. Ces actions telles qu'elles ressortent de l'analyse des tableaux d'enjeux et d'actions représentent à peine 10 à 20 % (selon les approches) du montant total des crédits envisagés pour les 5 ans de la durée de ce plan de gestion. Seules 5 actions sur 47 sont consacrées directement à l'acquisition de connaissances (17 en élargissant la typologie), alors qu'un premier plan de gestion doit justement permettre de mieux connaître la RNR pour préparer la gestion future. Il manque, par exemple, des études sur les fonctionnalités des milieux, leurs évolutions, les dynamiques de végétations (et les liens avec le changement climatique notamment), les liens entre flore et faune (entomofaune pollinisatrice et phytophage ou le lien lapin / pelouses, interactions pourtant données comme facteur d'influence à étudier).

2. Le CSRPN souligne l'intérêt des approches historiques et dynamiques qui sont abordées, mais celles-ci mériteraient un développement dans leur dimension fonctionnelle et de dynamique des écosystèmes (notamment entre les milieux ouverts vs les milieux boisés, et surtout en cours de boisement, avec une meilleure considération et analyse des végétations d'ourlets et lisières, y compris en raison de leur intérêt écologique et fonctionnel).

Recommandations assorties à l'avis favorable du CSRPN.

1. Il existe des ambiguïtés ou incohérences dans le document entre, d'une part, une apparente stabilité des milieux dans leur dynamique d'ensemble, et, d'autre part, un « sentiment d'embroussaillement », voire une « explosion des fruticées » : ces éléments devraient être explicités et précisés. De plus, la « politique » de gestion de la RNR vis-à-vis des ligneux et boisements ne ressort, finalement, pas clairement (alors qu'il y a un enjeu dynamique fort), si ce n'est au travers de quelques actions, et cela mériterait un paragraphe spécifique pour clarifier cet enjeu fort.

2. Un récapitulatif des nombres d'espèces présentes par groupe taxinomique est donné en p. 79, mais il aurait été intéressant de donner une appréciation de la représentativité des inventaires réalisées / données récoltées (ex. : 7 espèces de coléoptères ne sont pas du tout représentatives).

3. Il semble intéressant d'inscrire une action transversale d'amélioration de la connaissance naturaliste qui soit opportuniste (différents groupes taxinomiques végétaux, animaux, fongiques), donc sans financement spécifique, sauf un temps d'animation pour intégrer les données dans la BDD (SICEN). Cela permettra également de légitimer d'éventuelles demandes de prospection et récoltes d'individus auprès du Conseil Régional.

4. Il aurait été intéressant d'analyser les séries de photographies aériennes disponibles depuis 1948 pour faire le lien entre les végétations d'ourlets et de fruticées présentes aujourd'hui, leur apparition et leurs dynamiques (vitesse de « colonisation » des différents espaces ouverts avec une action à prévoir dans le PG, à l'échelle de la RNR et pas seulement des « pelouses »).

5. Des liens de fonctionnalité pourraient être faits entre la composition floristique des milieux et les groupes fonctionnels d'espèces (ex. : cortèges entomologiques liens papillons / plantes-hôtes).

6. La présence du robinier et de l'ailante, espèces allochtones, est bien mentionnée avec des actions de maîtrise prévue, mais il n'est pas prévu d'élimination (seulement « maîtrise ») du foyer d'ailante. Pour quelles raisons (ensemencement permanent) ? Il n'y a pas de différence d'invasibilité et de risques entre les deux essences, alors que pour le robinier, la situation actuelle pourrait être relativisée, avec la mention du retour des essences forestières autochtones en sous-étage.

7. Certaines surfaces (réduites) ne semblent pas destinées à être « gérées / entretenues » mais cette « libre évolution » de fait n'est pas affichée en tant que telle. La non intervention est une mesure de gestion qui serait favorable, notamment à l'expression des stades forestiers climaciques, et mériterait donc d'être proposée et affichée, par exemple, dans les petites zones de la partie nord-est (fruticées des parcelles privées vers les zones cultivées).

8. La graphiose de l'orme est citée pour expliquer une régression des formations à orme, mais elle n'affecte pas les jeunes tiges donc cela ne semble pas être le seul facteur. Par contre, la chalarose qui affecte et menace les frênes n'est pas citée, alors que c'est un enjeu, notamment vis-à-vis de la place du frêne dans les dynamiques forestières. Une veille est nécessaire sur cette question.

9. Une veille pour l'acquisition de parcelles (droit de préemption par la commune, co-gestionnaire de la RNR) devrait être prévue pour assurer, sinon l'extension de la RNR, du moins la maîtrise des usages autour de l'actuelle réserve (zone « tampon »).

10. Les enjeux du site en tant que corridor écologique devraient être intégrés dans l'acquisition de connaissance et les porter à connaissance et documents d'urbanisme.

Le changement climatique est pris en compte pour le suivi de l'évolution de la flore, ce qui est pertinent. Il serait intéressant de prévoir d'analyser :

- 1) l'effet sur les dynamiques de végétation (notamment de colonisation ligneuse) : blocage, ralentissement, modification des trajectoires ;
- 2) les liens fonctionnels et phénologiques avec les cortèges animaux présents (entomofaune notamment) et leurs conséquences éventuelles en termes de « déphasage ».

Observations complémentaires pour l'amélioration du plan de gestion.

1. Il manque un tableau de synthèse des coûts du PG par grands types d'actions qui donnerait de la lisibilité au plan d'action.

2. CS 3 : cartographier les zones gérées serait intéressant pour suivre l'effet des opérations d'entretiens prévues, mais quelles sont les modalités pour les « zones de fruticées contrôlées » ?

3. IP 2 : Contrôler l'extension des stations dynamiques de Robinier faux-acacia et d'Ailante est pertinent mais quelles précisions sont données sur les actions concrètes prévues (limitation vs enlèvement) ?

4. Des données sur les coléoptères sont annoncées dans le tome 1 (p. 44) mais n'apparaissent pas dans l'annexe 6 du tome 4 qui récapitule les espèces identifiées sur le site.

5. Les opérations d'entretien et de débroussaillage de la végétation pour la lecture géologique sont pertinentes (action C15), mais il pourrait être fait mention d'une vigilance quant aux espèces végétales qui pourraient être présentes ou apparaître dans ces secteurs, avant les travaux qui pourraient les impacter (même avec une réalisation des travaux en hiver).

6. L'enjeu de la pollution lumineuse est mentionné ponctuellement, avec deux actions prévues, mais mériterait d'être mise en avant comme facteur d'influence fort pour les communautés animales (notamment l'entomofaune).

7. Tome 2 p 12 : il est fait mention de l'abandon du suivi des milieux après travaux de dépose de ligne électrique mais pas de présentation dans le PG des résultats des suivis (recolonisation par flore autochtone ?) ce volet est donc à argumenter et à revoir (cf. risque arrivée EEE).

8. L'impact des ruches sur le cortège d'espèces locales est mentionné dans la fiche action EI 1, mais aurait mérité un développement dans le texte car il s'agit d'un enjeu réel en termes de fonctionnalité et de conservation de la biodiversité du site, d'autant que cela ne concerne pas uniquement les milieux de pelouses (friches et fruticées).

Points de détails

1. Tome 2 p 18 : paragraphe « recherche scientifique » : il est question d'indicateurs et non de recherche.
2. Tome 2 p 18 : ancrage territorial : mention de 5 facteurs d'influence mais seulement 3 apparaissent.
3. Tome 3 : Fiche action EI 4 « Organiser un évènementiel participatif » « Insectes & Ciel étoilé ». Il n'est pas de mention d'expert entomologiste dans les partenaires techniques ?

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

